

19 juillet 2021

Lettre ouverte

M. Grenier,

Je ne sais pas trop quoi penser de votre récent courriel. Je sais une chose : je ne suis pas d'accord avec la thèse de votre Ville selon laquelle une augmentation importante du nombre de résidents n'entraînera qu'une augmentation dérisoire des coûts de fonctionnement de la Ville ; et, de ce fait, la plupart des nouvelles taxes foncières que ces nouveaux résidents paieront serviront de manne pour réduire les comptes de taxe des contribuables d'aujourd'hui. Je ne suis pas d'accord avec le fait que vous ayez choisi de déclarer fixes la plupart de vos coûts de fonctionnement dans vos projections financières, hypothèse qui conduit à votre surprenante conclusion.

Mais c'est votre question « nous aimerions savoir dans quel contexte (par qui? Pourquoi?) vous avez été mandaté? » qui me laisse perplexe. Dois-je comprendre que votre Ville a besoin de connaître le mandat et la motivation de toute personne qui ose contester vos affirmations publiques, comme celle qui prétend que le développement résidentiel réduira les taxes des citoyens actuels de Rosemère ? Ou est-ce le fait que je ne suis pas un citoyen de Rosemère ?

Malgré le caractère plutôt intrusif de votre question, je vais quand même y répondre. Par la même occasion, j'aborderai un commentaire plutôt *ad hominem* de votre maire, tel que cité dans l'article du [Nordinfo du 14 juillet](#) écrit par Christian Asselin, « on se questionne sur l'agenda de l'ex-maire de Westmount ». Comme nous le savons tous, le mot « agenda » dans ce contexte est un anglicisme qui fait référence à des intentions cachées.

Tout d'abord, un peu de contexte. Tout au long de ma carrière municipale, qui a débuté en 1983, mon « agenda » a été de redonner à ma communauté, d'adopter une perspective régionale, d'établir la confiance entre les électeurs et les élus, et de m'assurer que chacune des décisions de mon conseil municipal reposait sur une base solide et désintéressée. Mon agenda en menant la lutte contre les fusions municipales (1997-2001) était clair : c'est la nature forcée des fusions que je considérais comme antidémocratique. Mon agenda était également clair lorsque j'ai refusé de m'impliquer dans la mégaville de Montréal en 2002 par principe et que j'ai travaillé *pro bono publico* pendant trois ans pour effectuer les défusions. En 2010, mon agenda pour améliorer l'image publique des élus était clair lorsque j'ai quitté le Conseil d'Administration de l'UMQ en signe de protestation lorsque le maire Gilles Vaillancourt a refusé de quitter son poste de membre de ce même Conseil. En fait, j'étais le seul élu municipal au Québec à exiger publiquement que Vaillancourt y démissionne – des années avant qu'il ne soit mis en accusation par la police. Mon agenda en 2012 était clair lorsque j'ai publié un livre de 800 pages sur la situation municipale au Québec, *La Folie des grandeurs*, dont la version anglaise a été finaliste pour le meilleur livre politique de l'année au Canada.

Quel est mon agenda en ce qui concerne Rosemère ? C'est simple. J'ai été dérangé pendant des années par les conseils municipaux du Québec qui justifiaient la construction de maisons sur des espaces verts en faisant miroiter à leurs contribuables que cela réduirait leur fardeau fiscal. Je pense que la préservation des espaces verts au Québec sera favorisée par une analyse plus ouverte, plus franche et plus honnête des avantages **et des coûts** fiscaux qui découleront de toute proposition de développement.

En d'autres termes, j'ai décidé d'aider ceux qui voulaient préserver les espaces verts à Rosemère en introduisant un argument fiscal, plutôt qu'écologique – mais cela aurait pu être une autre Ville.

En conclusion, je suis bien conscient que mon implication dans ce dossier vous dérange, vous et votre maire, mais au lieu de soulever des doutes sur mon « agenda », vous feriez mieux de vous concentrer sur la réponse à mes arguments.

Peter F. Trent